



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Unité Territoriale de Tarn-et-Garonne & Lot

Affaire suivie par : Francis DEGUISNE
Téléphone : 05.63.91.74.50
Télécopie : 05.63.91.74.59
Courriel : francis.deguisne@developpement-durable.gouv.fr

DRIMM à Montech

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE

Mardi 26 novembre 2013

Présidence assurée par Madame Maria-Dolorès MARTINEZ-POMMIER, Secrétaire Générale.

PRESENTS :

Voir la feuille d'émargement jointe au présent compte-rendu.

EXCUSES :

- ARS
- Monsieur le Maire de LACOURT Saint Pierre

ORDRE DU JOUR :

- bilan d'exploitation de l'année 2012
- modifications en cours sur le centre de tri et construction bâtiment DAE

Madame Maria-Dolorès MARTINEZ-POMMIER ouvre la séance en présentant le compte-rendu de la dernière réunion et demande s'il y a des observations sur ce compte-rendu : pas d'observation sur ce document.

Présentation du bilan d'exploitation 2012 par la DRIMM.

Historique administratif et des contrôles réalisés au cours de l'année 2012 et 2013.

Mme GUILLAUMA (FNE 82) constate que le rapport ne fait pas état de l'autorisation du permis de construire du centre de tri.

Présentation de la mise en service de la nouvelle chaîne de traitement des déchets d'emballage avec expérimentation du tri des déchets solides rigides (Eco emballage).

Démarrage en septembre 2012 du sur-tri sur certains déchets plastiques non traités jusqu'alors. Ces déchets sont ensuite envoyés vers des centres européens de valorisation. Ce traitement est géré dans le cadre d'éco emballage.

Sur 18 000 tonnes de déchets, 15 000 tonnes ont été valorisées sur la zone de chalandise (département 82 et départements limitrophes).

Les débouchés pour ces différents produits sont pour l'essentiel en France, bien que certaines filières ne soient pas encore opérationnelles.

Forte progression des quantités importées du département 47 notamment. Ce département se trouve dans la zone de chalandise autorisée.

Suite à une question relative au système ECO EMBALLAGES M. Jarriand rappelle les principales missions de cet organisme : Eco-Emballages a pour mission de collecter les contributions de ses adhérents au Point Vert, ce qui lui permet de financer les collectivités locales, qui assurent la collecte et le recyclage des emballages.

Pour autant, et afin de garantir l'efficacité de sa mission, Eco-Emballages agit aussi pour :

- développer l'éco-conception et la réduction des emballages avec les entreprises,
- optimiser la collecte et le tri avec les collectivités locales,
- renforcer l'efficacité du recyclage avec les recycleurs et les filières matériaux,
- sensibiliser les consommateurs.

Déchetterie

3900 tonnes reçues en 2012.

Centre de stockage.

Evolution en baisse pour 2012, cela concerne autant les déchets ménagers que les déchets d'activité économique.

La consommation est de 12,8 % du volume autorisé.

Traitement des lixiviats

Rappel des volumes.

(voir la présentation ci-jointe)

Valorisation Biogaz

Baisse de la production suite à la sécheresse de 2012. Baisse de la production d'énergie électrique en conséquence.

Eaux du site

Bilan des eaux rejetées issues du site.

Toutes les eaux de ruissellement sont collectées dans un bassin de collecte puis envoyées dans un bassin tampon avant analyse et rejet.

Eaux de process : eaux collectées dans 3 bassins pour y subir un traitement (osmose inverse) et dirigées vers un bassin tampon avant analyse et rejet dans le Larone.

Réseau piézométrique.

Mesures effectuées sur conductivité, ammonium, chlorures.

Fluctuation saisonnière comparée à la valeur initiale mesurée en 2005. Aucune des mesures ne dépasse les valeurs de potabilité.

Suivi de la qualité environnementale

Qualité de l'air :

- mesure des retombées dans l'atmosphère,
- interprétation des différents paramètres mesurés sur des lichens (accumulateurs qui n'ont pas de racine dans le support et qui ne sont pas influencés par le milieu où ils se trouvent).
- dioxines et furanes : le bruit est en général de l'ordre de 2,5 à 3.5 ng/kg lichen.
- 3 zones d'analyses ont été définies sur le site selon les zones de dispersion potentielle. Les valeurs mesurées sont situées entre 2,2 et 3,6 ng/kg.

Ces valeurs montrent une zone située dans les bruits de fonds habituels dans les zones rurales. Il en est de même pour ce qui concerne les HAP qui ont également été mesurés.

Calcul global de la qualité de l'air :

Un point de référence est situé en amont (par rapport au vent dominant) et un deuxième en aval. Le bilan général est présenté. Il y a une augmentation entre 2011 et 2012 mais on note que les valeurs se situent dans le bruit de fond d'une zone rurale.

Suivi du paysage

Arrêté de défrichement en août 2010. Le délai de cet arrêté est de 5 ans et comme l'exploitant s'est limité à défricher à minima, il a été nécessaire de redemander une nouvelle autorisation de défrichement.

Présentation de la méthode retenue pour évaluer l'impact du site sur le paysage.
(voir la présentation ci-jointe)

Présentation du suivi écologique.
(voir la présentation ci-jointe)

Evolution du pôle

Renoncement définitif à la partie Est du projet.

Construction d'un bâtiment destiné à la valorisation des déchets des activités économiques et des déchets d'ameublement. (Objectif 60 000 tonnes par an, par palier)

Question diverses

Conseil général :

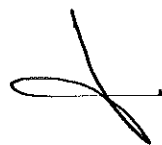
Collecte des déchets : les camions appartiennent à la DRIMM. Il est choquant d'avoir des collectes effectuées à 19h30 avec un seul rippeur par camion.

Les tournées sont programmées avec la collectivité et conformes au contrat de prestation.
La sécurité des rippeurs est un sujet sur lequel l'exploitant est extrêmement vigilant"

La mairie de Montech remercie l'exploitant pour les efforts de nettoyage qui sont maintenant faits lors des collectes et aux alentours du site.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Maria-Dolorès MARTINEZ-POMMIER lève la séance à 17h15.

La Présidente,



Maria-Dolorès
MARTINEZ-POMMIER

FICHE D'EMARGEMENT

REUNION du : 26 nov 2013 - 14h30

OBJET : CLIS . DRIMM .

NOM	QUALITE	Emargement	Adresse mail
BIROC CHRISTINA	PREMIER XX ONITECH PROPRE		CHRISTINA.BIROC@ CLUG-INTERNET.FR
GUILAUD J	Restaurateur FNE 82		Goumenit@jguilaud.com
TSCROCKE Christian	CPIE		christian.tscrocke@ cegetel.net
GAUTIER Sylviane	Adjointe au Maire d'Escataleus		maire-escataleus @info82.com
SARDINGE Rodriguez Dominique	Conseillère Généraliste NON TECH		domi.sarding@ gmail.com
PORTAL Françoise	As. Montet		
TONBRUN Chantal	Propre Montech-Vairie		chantal.monbrun@ orange.fr
GIRAudeau Philippe	Directeur Aire Lichens		aire.lichens@wanadoo.fr
TARDIVEL Joël	Responsable CSD - DRIMM		j.tardivel@groupe-seche.com
PASQUIE Romain	Technicien Environnement		r.pasquie@groupe-seche.com
Yohann SAOS	Responsable Cultu. de tu: DRIMM		y.saos@groupe-seche.com
LAURENTS Cyril	Responsable Sécurité/Environnement		c.laurents@groupe-seche.com
MEULAN Jean-Luc	Ecologue Naturaliste		JL.meulan@groupe-seche.com
JARLAND Bruno	DRIMM Président		
MARTINEZ-POMMIER Marie-Dolores			
Jeanis DELUISSE	DRALUT 82		
SAUCHEZ Gisele	Président BEPA		
Néaouque MIRAMONT DREALUT 82			

